

Liste de contrôle pour les procédures finales de nettoyage et de décontamination des établissements Ebola

Mars 2015

Prefecture/ district	_____	Emplacement	_____
Nom de l'établissement	_____	Dirigé par	_____
	_____	Nombre de lits	_____
Nom de l'évaluateur	_____	N° de téléphone	_____
		Courriel	_____

Notes

- Cette **liste de contrôle**ⁱ présente les étapes requises pour les procédures finales de gestion des déchets, de nettoyage et de décontamination.
- **Les organismes et responsables suivants** doivent être désignés pour inspecter l'établissement avant, pendant et après les procédures finales de nettoyage et la décontamination.
 - Ministère de la santé ou autorité compétente
 - Chef de projet
 - Responsable Lutte contre les infections
 - Personnel de nettoyage
 - Responsable Eau, assainissement et hygiène
 - Responsable Santé et sécurité au travail (si disponible)
 - Personnel de blanchisserie (facultatif)
 - Personne chargée de la gestion des déchets
 - Agents de sécurité
- L'établissement réaffecté ne doit **PAS** rouvrir avant la fin du processus attestée par la liste de contrôle.
- Pour des raisons psychologiques, il est suggéré de repeindre les murs et/ou de renouveler le mobilier, si possible.
- La pulvérisation de désinfectants dans les locaux n'est pas recommandée. Cette pratique est potentiellement dangereuse et son efficacité pour lutter contre les maladies n'a pas été prouvée ; en outre, le désinfectant peut ne pas atteindre toutes les surfaces. Une pulvérisation peut être acceptable à l'extérieur lorsqu'il n'y a pas d'autres possibilités ou envisagée, le cas échéant, pour désinfecter du sable ou des graviers au sol. La pulvérisation ne doit être effectuée qu'après un nettoyage à l'eau et au détergent pour éliminer mécaniquement les contaminants et les matières organiques. Après la pulvérisation de désinfectant, il peut s'avérer nécessaire de vérifier également que le produit couvre bien toutes les surfaces. Le personnel de nettoyage chargé de la pulvérisation doit porter un EPI complet.

ⁱ Cette liste de contrôle est un outil recommandé à l'usage des utilisateurs concernés ; les informations recueillies ne sont pas utilisées dans le cadre de la collecte des données du CDC. Le CDC ne prévoit pas de collecter ce type d'informations.

© Organisation mondiale de la Santé 2015. Tous droits réservés.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les traits discontinus formés d'une succession de points ou de tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans cette publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

1. Vérification quotidienne du port d'un équipement de protection individuelle (EPI) adéquatⁱⁱ lors des activités de nettoyage et de décontamination ; le personnel de nettoyage et les hygiénistes doivent porter un EPI complet dans la zone rouge.

		Oui	Non	Observations
1.1	Port de deux paires de gants (gants d'examen non stériles et gants résistants)			
1.2	Port d'une blouse ou d'une combinaison jetable en tissu étanche couvrant les vêtements et la peau exposée			
1.3	Port d'un tablier jetable imperméable par-dessus la blouse			
1.4	À défaut de tablier jetable, un tablier résistant imperméable réutilisable peut être utilisé s'il est correctement nettoyé et désinfecté après usage			
1.5	Port d'un masque médical/chirurgical étanche, structuré de manière à ne pas s'écraser contre la bouche (par exemple, type bec de canard ou pré-moulé)			
1.6	Port d'une protection oculaire (lunettes ou écran facial) qui couvre totalement les muqueuses des yeux, de la bouche et du nez			
1.7	Port de bottes imperméables (par exemple, en caoutchouc)			

ⁱⁱ Le personnel de nettoyage, les hygiénistes et autres intervenants doivent porter un EPI complet dans la zone rouge (haut risque) pour toutes les activités qui se déroulent avant ou pendant les procédures finales de nettoyage et de décontamination.

2. Inspection préalable au nettoyage et à la désinfection

		Oui	Non	Observations
2.1	Disponibilité d'EPI (selon la liste à la section 5)			
2.2	Zone ⁱⁱⁱ réservée à l'enfilage de l'EPI			
2.3	Zone ^{iv} réservée au retrait de l'EPI			
2.4	Zone réservée au stockage des dispositifs et équipements médicaux nettoyés et décontaminés			
2.5	Zone réservée à la décontamination			
2.6	Disponibilité en désinfectants (par exemple, solution chlorée à 0,5 % et alcool)			
2.7	Disponibilité en détergents			
2.8	Disponibilité en matériel de nettoyage			
2.9	Disponibilité en matériel de désinfection (par exemple, récipients et autre matériel pour réaliser correctement les solutions chlorées)			
2.10	Disponibilité en sacs en plastique pour séparer le matériel propre et décontaminé			
2.11	Disponibilité sur place de quantités suffisantes d'eau potable			
2.12	Disponibilité en sacs étanches			
2.13	Disponibilité en conteneurs pour objets coupants ou piquants			
2.14	Toutes les surfaces ont été inspectées visuellement pour rechercher des signes de détérioration ou d'usure, de délabrement ou de mauvais état général (par exemple, les matelas, le mobilier, les équipements) et étiquetées			
2.15	Tous les objets ou équipements qui ne sont pas intacts ont été jetés avec précaution et incinérés			
2.16	Tous les objets ou équipements constitués de matériau poreux/absorbable et non protégés par une housse en plastique intacte ont été jetés avec précaution et/ou incinérés			
2.17	Les structures du type tentes présentant des signes visibles d'usure ou des déchirures ont été considérées comme des déchets contaminés et incinérées			
2.18	Tous les objets ou équipements intacts pouvant être nettoyés et décontaminés ont été identifiés et étiquetés			

ⁱⁱⁱ Espace propre équipé d'un miroir permettant de se voir en pied, d'un poster illustrant les étapes de l'enfilage de l'EPI, d'un poste pour l'hygiène des mains et d'un stock suffisant d'EPI.

^{iv} Espace équipé d'un miroir permettant de se voir en pied, d'un poster illustrant les étapes du retrait de l'EPI, d'un poste pour l'hygiène des mains, de matériel pour la décontamination et d'une poubelle.

3. Nettoyage et décontamination de l'environnement (vérifications quotidiennes pendant les procédures)

		Oui	Non	Observations
3.1	Le personnel de nettoyage dans la zone rouge porte un EPI complet			
3.2	Le personnel de nettoyage dans la zone verte porte au minimum une blouse jetable, des gants résistants, un masque, un écran facial et des bottes			
3.3	Toutes les surfaces (y compris le mobilier, les murs, les portes, etc.) et les objets sont d'abord nettoyés à l'eau et au détergent avec un chiffon humide			
3.4	Toutes les surfaces sont ensuite rigoureusement désinfectées avec une solution chlorée à 0,5 % et des chiffons ou de l'essuie-tout			
3.5	Les résidus de sang, d'autres liquides biologiques, de sécrétions ou d'excrétions sont éliminés en les couvrant d'un chiffon ou d'essuie-tout. Ensuite, ils sont essuyés, et les déchets, chiffons ou essuie-tout sont jetés dans un bac à linge pour lavage ou dans un bac à déchets infectieux pour élimination. À l'aide de chiffons ou essuie-tout humides, la zone est ensuite nettoyée à l'eau et au détergent, puis désinfectée avec une solution chlorée à 0,5 % (par exemple, une solution contenant 5000 ppm de chlore libre disponible) ou un autre désinfectant adéquat.			
3.6	De nouvelles solutions de nettoyage et de désinfection sont préparées chaque jour (si elles sont préparées sur place)			
3.7	Les solutions et le matériel de nettoyage sont changés et renouvelés toutes les 2 ou 3 heures pendant leur utilisation			
3.8	Le nettoyage est effectué des zones « propres » vers les zones « souillées »			
3.9	Les surfaces sont laissées à sécher naturellement			
3.10	Le balayage à sec n'est pas pratiqué			
3.11	Les chiffons poussiéreux ne sont pas secoués			

4. Principes régissant les procédures finales de nettoyage et de décontamination des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH)

4.1 Inspection WASH avant le déclassement		Oui	Non	Observations
4.1a	Disponibilité de quantités suffisantes d'eau sur place (entre 200 et 300 litres par lit et par jour)			
4.1b	Existe-t-il des fosses septiques à vider ? (Une fosse à réutiliser ne doit être vidée que si elle est pleine au minimum aux deux tiers – voir la section 6.3 du guide)			
4.1c	Un engin est-il nécessaire pour déplacer et transporter du matériel encombrant et/ou lourd (camion, grue) ?			
4.1d	Les points d'eau utilisés par le centre de traitement Ebola ont-ils fait l'objet d'une inspection sanitaire ?			
4.1e	L'enlèvement/l'élimination sans risque de produits chimiques dangereux (par exemple, le chlore) sont-ils requis ?			
4.2 Inspection WASH après le déclassement		Oui	Non	Observations
4.2.1 Latrines temporaires		Oui	Non	Observations
4.2.1a	Superstructures ^v désinfectées			
4.2.1b	Superstructures démantelées			
4.2.1c	Le matériel réutilisable utilisé pour les latrines est désinfecté et convenablement stocké			
4.2.1d	La fosse de la latrine est remblayée jusqu'au niveau du sol			
4.2.1e	L'emplacement de la fosse de la latrine est clairement délimité			
4.2.2 Latrines permanentes existantes (par exemple, dans les écoles ou les centres de soins)		Oui	Non	Observations
4.2.2a	Superstructures nettoyées et désinfectées			
4.2.2b	Dalle/toilettes nettoyées et désinfectées			
4.2.3 Fosses septiques		Oui	Non	Observations
4.2.3a	Cas où la fosse ne sera pas réutilisée : <ul style="list-style-type: none"> Fosse correctement scellée, remblayée et clairement délimitée Regard démantelé et scellé avec du béton 			
4.2.3b	Cas où la fosse septique fonctionne et sera réutilisée : <ul style="list-style-type: none"> La fosse n'est pas pleine aux deux tiers 			
4.2.3c	Aucuns déchets fécaux visibles sur le site			

^v Structure construite au-dessus de la latrine, par exemple un cadre constitué de poutres/bois/aluminium et du toit.

4.2.4 Douches temporaires		Oui	Non	Observations
4.2.4a	Superstructures désinfectées			
4.2.4b	Superstructures démantelées			
4.2.4c	Le matériel réutilisable utilisé pour les douches est désinfecté et convenablement stocké			
4.2.4d	Puits d'infiltration désinfectés			
4.2.4e	Puits d'infiltration remblayés			
4.2.5 Douches permanentes		Oui	Non	Observations
4.2.5a	Douches désinfectées			
4.2.5b	Puits d'infiltration désinfectés			
4.2.5c	Conduites d'évacuation remblayées			
4.2.6 Installations d'eau		Oui	Non	Observations
4.2.6a	Conduites et robinets d'eau désinfectés			
4.2.6b	Conduites et robinets d'eau démantelés			
4.2.6c	Extérieur des cuves d'eau désinfecté			
4.2.7 Déchets solides		Oui	Non	Observations
4.2.7a	Pas de déchets visibles dans la zone réservée à l'élimination des déchets de la zone verte			
4.2.7b	Pas de déchets visibles dans la zone réservée à l'élimination des déchets de la zone rouge			
4.2.7c	Fosses d'élimination des déchets (objets coupants ou piquants, déchets organiques et cendres) correctement remblayés et scellés			
4.2.8 Produits chimiques liés au WASH		Oui	Non	Observations
4.2.8a	Pas de chaux, de chlore ni d'autres produits dangereux et/ou leurs contenants trouvés sur le site			
4.2.8b	Communauté locale satisfaite de la décontamination			
4.2.8c	Équipement inspecté par un ingénieur WASH avant le déclassement			
4.2.9 Canalisations		Oui	Non	Observations
4.2.9a	Canalisations désinfectées avec une solution chlorée à 0,5 %			
4.2.9b	Canalisations d'eau lavées à l'aide d'un système de pompage			
4.2.9c	Si le site est démantelé, les canalisations sont déposées et éliminées dans une décharge approuvée			

5. Risques liés à la santé et à la sécurité au travail dans les procédures de déclassement

5.1 Inspection avant le déclassement		Oui	Non	Observations
5.1a	Risques liés à la santé et à la sécurité au travail évalués			
5.1b	Plan écrit pour la réduction des risques liés à la santé et à la sécurité au travail			
5.1c	Personnel de déclassement formé aux risques liés à la santé et à la sécurité au travail			
5.1d	Responsable premiers secours identifié et matériel nécessaire disponible			
5.1e	Plan écrit pour le traitement médical des blessures et des expositions			
5.2 Inspection pendant le déclassement		Oui	Non	Observations
5.2a	Séances d'information quotidiennes sur les risques liés à la santé et à la sécurité au travail			
5.2b	Disponibilité d'EPI adéquats			
5.2c	Documentation de toutes les blessures et expositions quotidiennes			
5.3 Inspection après le déclassement		Oui	Non	Observations
5.3a	Méthode en place pour la collecte des informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • issue de toutes les blessures et expositions ; • maladies survenant pendant le déclassement et dans un délai de 30 jours suivant la fin du processus ; • matériel ou produits chimiques dangereux laissés sur place. 			
5.3b	Communication des enseignements tirés et des recommandations en matière de risque liés à la santé et à la sécurité au travail			

6. Opérations				
6.1 Préévaluation de la préparation		Oui	Non	Observations
6.1a	Liste des besoins en EPI, chlore et détergent, outils (par exemple, marteau, ruban de démarcation, filet en plastique)			
6.2b	Liste des équipements et décisions sur leur destination finale (par exemple, redistribution, incinération, enfouissement, réutilisation)			
6.1c	Séance d'information sur l'infrastructure			
6.1d	Définition des rôles et responsabilités au sein de l'équipe			
6.1e	Disponibilité du plan et calendrier initiaux de déclassement			
6.1f	Identification de la zone « propre »			
6.1g	Identification et liste des thèmes de formation requis			
6.1h	Entente avec la communauté pour démarrer le processus de déclassement			
6.2 Évaluation de la phase de préparation		Oui	Non	Observations
6.2a	Évaluation de l'état de l'équipement			
6.2b	Évaluation des infrastructures et signalement des zones visiblement détériorées ou dégradées			
6.2c	Évaluation des besoins en engins de levage et de manutention			
6.2d	Programmation des réparations et de la recertification par du personnel qualifié des équipements qui seront réaffectés			
6.3 Évaluation postérieure à la phase de préparation		Oui	Non	Observations
6.3a	Plan et calendrier initiaux de déclassement révisés			
6.3b	Liste des équipements et des décisions sur leur destination finale (par exemple, redistribution, incinération, enfouissement, réutilisation) révisée			
6.3c	Formation préalable à la décontamination effectuée			
6.3d	Risques évalués et mesures de réduction des risques en place			

7. Étapes finales (pour rouvrir/réaffecter l'établissement)

		Oui	Non	Observations
7.a	Le cas échéant, fosse d'incinération scellée avec du ciment à la fin de toutes les procédures			
7.b	Liste définitive du matériel et des équipements et actions menées (par exemple, redistribution, incinération, enfouissement, réutilisation)			
7.c	Plans du site indiquant les structures en maçonnerie souterraines, les points d'eau, les fosses et la zone réservée aux déchets			
7.d	Déviations par rapport au plan initial de gestion des déchets			
7.e	Dossier photographique			
7.f	Enseignements tirés et recommandations			
7.g	Le responsable de la lutte contre les infections qui a réalisé une pré-inspection a visuellement inspecté toutes les surfaces et objets décontaminés, et a confirmé qu'ils ont été correctement nettoyés et désinfectés en s'appuyant sur une liste de contrôle spécifique			
7.h	Un représentant gouvernemental désigné, responsable de la structure réaffectée, a inspecté l'établissement pour déterminer si des réparations ou des travaux de peinture supplémentaires sont nécessaires			